



S. O. S Vallée de MONTMORENCY

Mars 2014

Association de protection de l'environnement agréée départementalement au titre de l'article L 252-1 du code rural

SPECIAL MUNICIPALES

Comme d'habitude SOS Vallée de Montmorency vous informe

Fidèle à ses engagements et à ses convictions, SOS, épaulé par le Collectif Vivre sans BIP, continue son combat contre la réalisation de l'Avenue du Parisis (BIP).

Grâce à votre forte mobilisation lors des réunions de concertation qui se sont tenues en 2012 à Soisy-sous-Montmorency, Groslay, Montmorency et Deuil (+ de 1800 personnes au total), le Conseil général doit revoir sa copie mais refuse encore d'abandonner le projet.

En février, SOS et le Collectif Vivre sans BIP ont questionné tous les candidats aux élections municipales afin de connaître leur position officielle sur ce sujet qui nous concerne toutes et tous afin de vous en faire part.

Pour la partie centrale du tracé nous avons adressé ce questionnaire aux candidats des villes suivantes :

- Soisy-sous-Montmorency (M. Strehaiano, Mme Bérot, M. Delcombre) ;
- Montmorency (M. Detton, Mme Berthy, M. Hecquet, Mme Hubert, M. Casassus)
- Deuil la Barre (M. Noyer, M. Peschot, M. Rizzoli, Mme Scolen, M. Bodjrenou, M. Malki)
- Groslay (M. Boutier, M. Poirat).

Nous ont répondu, à la date du 1^{er} mars 2014 : Mme Hubert, MM. Delcombre, Detton, Casassus, Hecquet, Rizzoli.

Nous aurions aimé recevoir une réponse de MM Strehaiano, Noyer, et Boutier ainsi de notre conseillère générale Mme Berthy - qui n'avait pas pris position lors de l'enquête de concertation sur Montmorency - mais nos courriers sont restés, à cette date, sans suite.

Vous trouverez le texte intégral du questionnaire adressé aux candidats et les réponses reçues sur les sites internet de l'association SOS Vallée de Montmorency et du Collectif Vivre sans BIP :

<http://www.sosmontmorency.org>, <http://vivresansbip.fr/> ; <http://vivresansbip.canalblog.com/>)

Voici les questions posées :

...Nous souhaiterions connaître précisément votre avis sur l'opportunité du projet Avenue du Parisis.

Nous aimerions par exemple que vous nous exposiez en quelques lignes :

- soit les raisons de votre soutien au projet du Conseil Général,
- soit les solutions alternatives à cette voie rapide que vous envisagez de défendre durant votre mandat si vous êtes élu,
- soit encore tout autre projet qui vous paraît souhaitable quant à l'utilisation des terrains aliénés depuis près de 70 ans par l'Etat puis par le Département du Val d'Oise. ...

Sans aucune connotation partisane vous trouverez ci-après un extrait des réponses reçues qu'il nous a paru intéressant de porter à votre connaissance car il nous est impossible de vous communiquer, dans cette lettre, l'intégralité des textes reçus.

Il est clair que seule la lecture de l'ensemble du texte permet de se rendre compte avec exactitude de la position de chaque candidat sur ce sujet.

(Par ordre de réception des réponses qui, pour certaines d'entre elles, font plusieurs pages)

M.Detton (Montmorency) :

« ... Sur le financement du projet.....
 Force est de constater qu'à l'occasion de la concertation et depuis, malgré mes sollicitations et celles de bien d'autres élus et citoyens sur ce point, la position du conseil général est restée particulièrement floue. Bien pire, et alors que le Président du conseil général avait indiqué que les communes traversées ne seraient pas financièrement sollicitées, Michèle Berthy, conseillère générale du canton de Montmorency, déclarait le 17 décembre 2012 à l'occasion du conseil municipal de notre ville :
 « Quant au financement, les conférences des financiers sont en cours de montage et nous ne présageons en rien des réponses qui sortiront de ces rencontres ».....
 « Cette déclaration jamais démentie, laisse évidemment planer une menace bien réelle sur le recours à la CAVAM qui pourrait donc être dans un « cercle » complémentaire pour un financement partiel du projet.....
 ...je ne peux accepter dans ces conditions qu'un demi milliard d'euros annoncé y soit consacré à un moment où l'argent public est particulièrement rare.....et où la préservation de notre environnement et de la qualité de notre territoire constituent des enjeux cruciaux.....
 Comment imaginer dans de telles conditions d'improvisation budgétaire, que le Conseil Général puisse sérieusement, comme sa représentante le laisse soudainement entendre, financer le projet pharaonique de tunnel sur tout le tracé central de 7 kilomètres. »

« Sur l'opportunité du projet de l'Avenue du Paris

« Le projet d'Avenue du Paris ne prend en compte aucune des préoccupations essentielles des communes en ce qui concerne leur développement urbain et celui de leur dimension environnementale.
 Le projet défendu.....prévoit d'ailleurs l'exigence d'un prolongement de la ligne 15M....jusqu'à la nouvelle gare d'Epina-Villetaneuse.....
le projet d'avenue du Paris masque les difficultés des habitants de la Vallée de Montmorency qui majoritairement ont besoin d'une amélioration sensible du transport en commun nord-sud, c'est-à-dire depuis et vers Paris.....Un projet qui,....., n'est porté que par les illusions de ceux qui n'ont pas vu le monde changer depuis plus de 50 ans, qui n'ont pas vu le décalage historique s'accroître en raison de l'évolution des comportements et des habitudes des franciliens.....
le projet d'Avenue du Paris constitue aujourd'hui, compte tenu de sa structure, un trompe-l'œil à l'égard des habitants de Montmorency du Centre et du haut de la ville à qui on a laissé croire qu'il est le remède absolu à la densité du trafic sur les voies départementales qui traversent la ville d'est en ouest.

« Sur le sort des délaissés. En l'état actuel du projet, le Conseil général ne dit rien sur la question des délaissés.....j'avais saisi en juillet 2011, Mr Arnaud Bazin,....sur l'opportunité d'une ouverture au public de l'ancien Parc du Château Saint-Paulavec une possible liaison avec le parc du Château du Duc de Dino.....
 ...la meilleure utilisation de cet espace de près de 22.000 m2 serait celle d'une ouverture au public pour les loisirs et la promenade.....

Ce projet est au cœur de mes préoccupations. »

M.Casassus (Montmorency) : « ...*Ma réaction au projet du Conseil général sur le Bd du Parisis, tel qu'il a été présenté l'an dernier*.....

Je reste sceptique sur ce qui a été présenté comme un sensible gain sur le plan de la vie économique loco-régionale.Sur ce 1er argument, sans vouloir m'engager dans un refus systématique de principe, je suis amené déjà à prendre une attitude « réservée », et j'attends, au moins, un complément d'information.

J'ai trouvé que le dernier projet présenté par le conseil général était en amélioration par rapport au précédent : il préserve en effet 2 des 3 axes nord-sud qui étaient autrefois coupés.....

La seule solution acceptable serait une complète couverture du BIP sur ce tronçon du bas-Montmorency. On imagine que cela augmenterait de façon très importante le budget dont on sent qu'il a déjà été sans doute sous-estimé, et même nettement sous-estimé.

Ce 2° argument m'amène à m'opposer au projet dans l'état actuel.

Le budget :.....On nous a annoncé que cela « ne coûterait rien à la ville », car le budget était couvert par la Région et le Conseil général (550 M€ - est en réalité sous-estimé !).....

De qui se moque-t-on ? Comment imaginer que ce ne seront pas de toute façon les contribuables loco-régionaux (particulièrement Montmorencéens) qui payeront ? cet argument budgétaire, qui est loin d'être anecdotique, m'amène à refuser catégoriquement ce projet dans la présentation qui nous a été faite.

J'attends de ceux qui sont à son origine qu'ils soient plus explicites sur les questions que je soulève, qu'ils l'argumentent plus scientifiquement, qu'ils donnent des précisions de date, de budget, sachant que les Montmorencéens ont déjà atteint le maximum acceptable en terme de taxes locales, et que ces réponses soient rapides pour que l'on sache si les terrains actuellement « immobilisés » puissent être (ou non) libérés...

Mme Hubert (Montmorency) :....Cette nouvelle avenue sur Montmorency est un axe de transport d'est en ouest entre Argenteuil et Roissy. Alors que notre sens de déplacement quotidien est principalement du nord vers le sud. Ceci a de nombreuses conséquences sur notre ville : l'accroissement des nuisances sonores, l'augmentation de la pollution, une séparation de la ville en 2, un engorgement de la circulation locale..., une dégradation de l'identité de la ville....L'avenue du parisis n'est pas prévue pour améliorer l'accès à la gare d'Enghien les Bains....et sans compter les 550 M€ d'investissement...Pour quels avantages ?nous sommes contre le projet actuel d'avenue du parisis.....

M.Delcombre (Soisy) :

« Depuis vingt ans que j'habite Soisy je me bats contre ce projet qui ne ferait qu'apporter pollutions et nuisances supplémentaires sans améliorer en quoi que ce soit les déplacements en Ile-de-France.Dans l'immédiat, quelques aménagements de feux et de voirie de l'avenue Kellermann et de la place Jean-Moulin ainsi que l'inversion du sens unique de la rue de la Fontaine-Saint-Germain à Soisy permettraient de réduire sensiblement les bouchons actuels.....Je pense que lancer un concours d'idées sur les utilisations possibles de ces terrains serait une bonne occasion de redonner à nos concitoyens le goût du débat collectif. Pour ma part, sous réserve de meilleures idées qui pourraient jaillir, je serais assez partisan d'une urbanisation autour de la gare du Champ-de-Courses et d'une coulée verte sur le reste du parcours ».

M.Hecquet (Montmorency) : « Dans la définition actuelle du dossier présenté par le Conseil Général, ce projet n'est pas acceptable en l'état.....

Aussi, avant tout engagement quelconque sur ce « Boulevard », les réponses devront être apportées sur les principaux points suivants :

- 1- une couverture complète sur l'ensemble du parcours dans notre ville
- 2- le maintien sans interruption de la rue de la République
- 3- l'abandon des 2 voies dédiées au site propre des bus et des voies non automobiles latérales

Dans ces conditions les nuisances seront réduites, et encore plus si l'on tient compte de l'évolution du parc automobile dans les 10 ou 15 ans qui viennent, la circulation dans notre ville sera facilitée, et nous pourrions réutiliser des espaces aujourd'hui gelés pour des projets d'intérêt collectif.

Une fois ces trois demandes levées je m'engage à soumettre ce nouveau projet à une « consultation referendum » ouverte à tous les montmorencéens ».

Que penser de la lecture de ces réponses ?

Tout d'abord nous avons estimé que cette période pré-électorale était l'occasion de demander à nos candidats leur position sur l'Avenue du Parisis alors qu'ils ne se sont pas toujours exprimés publiquement lors de l'enquête de concertation. Nous ne pouvons que regretter l'absence de réponse, à la date de parution de cette lettre, de certains d'entre eux qui n'ont pas souhaité semble t'il, prendre part à cet exercice.

Sans doute en cette période sont ils gênés de devoir prendre une position publique sur ce sujet délicat. Peut-être n'ont-ils pas compris qu'en 2014 les mentalités ont changé, et qu'il ne saurait être question d'imposer un projet sans le consentement des populations concernées. La forte mobilisation des habitants lors des réunions de concertation contre ce projet du siècle dernier montre par ailleurs l'attachement des habitants de la Vallée de Montmorency à leur habitat, à leur qualité de vie et d'environnement, lesquels seraient irrémédiablement détruits par cette infrastructure qui de surcroît ne réglerait en rien les problèmes de transport et de circulation qui ne feraient que s'accroître.

Par ailleurs nous ne savons toujours pas quelle serait la position des élus qui refusent aujourd'hui ce projet si le contexte économique s'améliorait et que les financements étaient trouvés !

De toute façon il est clair que la réalisation d'un tel projet - évalué à 500 M€ en 2011 - avoisinerait le milliard d'euros lors de sa construction en raison des mesures complémentaires qu'il serait nécessaire de prendre.

Le Val d'Oise est déjà fortement endetté. Etes vous prêts à accroître vos impôts pour détruire votre environnement, compromettre la santé de vos enfants sans améliorer votre qualité de vie ? Qu' allons nous laisser aux générations futures ?

Il est grand temps que nos élus réagissent en abandonnant ce projet et considèrent qu'ils ne sont pas les seuls à détenir la vérité.

Qu'ils n'oublient jamais ceux grâce à qui ils sont élus !

PROTEGEZ - VOUS ! REJOIGNEZ- NOUS !

Ensemble, il est temps d'agir pour éviter l'irréparable.

L'association SOS Vallée de Montmorency ne fonctionne que grâce au dévouement de ses bénévoles et aux cotisations de ses adhérents. Merci de nous accorder un peu de votre temps et de nous apporter votre aide car nous avons besoin d'un minimum de moyens pour financer nos actions.

D'avance, soyez-en remerciés

Bulletin d'adhésion

à adresser à SOS Vallée de Montmorency - 31 rue des Chesneaux- 95160 Montmorency

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Téléphone : E-mail :
 Vous adresse ci-joint la somme de :€ au titre de son adhésion (10 € minimum)
 (Chèque à l'ordre de SOS Vallée de Montmorency)

Date :

Signature :